

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

20
OCTOBRE 2016
www.bourgesplus.fr

**Ceci n'est pas
une poubelle !**

P 10/13

GRAND FORMAT

**Eaux usées
les bons gestes !**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



P 8 à 9
L'AGGLO DURABLE :
l'actu environnement



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
eaux usées,
les bons gestes



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
le Subdray



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
une journée au cœur du
développement économique

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO

WEBTV

Suivez en direct les prochains
conseils communautaires : 7 nov • 12 déc
à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Octobre 2016 • N° 20

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Eric Legouhy / Bruno Fouchet / Fotolia.com • **Conception/Infographie :**
Philippe Jolivet / Axel Robinet • **Réalisation :** Direction Communication Ville de Bourges / Bourges Plus
Impression : Savoy Offset • **Tirage :** 52 000 exemplaires • **Diffusion :** Adrexo • **Edité par :**
la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex /
Tél. 02 48 57 80 11 • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



Votre magazine fait peau neuve. La nouvelle maquette, aérée, claire, devrait vous apporter, nous l'espérons, un meilleur confort de lecture.

Le dossier de ce numéro porte sur les bons gestes que nous devons avoir vis-à-vis de notre installation d'assainissement, qu'il soit collectif ou non collectif.

Pour résumer, on ne jette **rien** dans le réseau.

Chaque année nos agents effectuent d'innombrables interventions de débouchage, de curage, de nettoyage, qui pourraient être évitées si nous étions un peu plus disciplinés.

Ces opérations ont un coût qui est répercuté sur l'ensemble des usagers, donc sur nous tous.

Nos installations sont aujourd'hui en bon état car l'agglomération consacre les budgets nécessaires à un entretien de qualité.

Nous préparons également l'avenir avec la construction prochaine d'une nouvelle station d'épuration qui entrera en service d'ici 2020.

Ces équipements sont notre bien commun. Respectons-les.

Notre environnement mérite toute notre attention. Sachez que nous sommes, l'équipe communautaire et moi même, totalement mobilisés et particulièrement vigilants à sa préservation.



Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

Trouy

Espace jeunes

L'été dernier, dans le cadre de l'Espace Ados, un groupe de jeunes a créé des tags sur des supports en bois avec l'association ZO MEKA. Cette activité, ayant remporté un vif succès auprès des jeunes, il a été décidé de la reconduire pendant les vacances d'été 2016. La municipalité a souhaité une réalisation plus grande et visible de tous au travers d'une fresque murale. Pour ce faire, un administré de Trouy Nord a accepté que celle-ci soit conçue sur son mur.

Afin de mettre en place cette activité et mener à bien ce projet, une convention tripartite était nécessaire :

- Le savoir-faire étant apporté par l'association moyennant un coût d'intervention à hauteur de 2430 € comprenant les fournitures ;
- Les moyens techniques, matériels, humains et financiers par la Ville ;
- Le support par un administré.

Cette activité gratuite s'est adressée aux jeunes collégiens jusqu'à l'âge de 17 ans.

12 jeunes ont participé à cette activité du 22 au 26 août 2016.

Le 26 août 2016 au soir, un petit « vernissage » sur place a été organisé pour clore l'activité et valoriser la réalisation.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

La Chapelle Saint-Ursin

Bientôt une micro-crèche pour compléter l'offre d'accueil des tout-petits de 0 à 3 ans.

Cet établissement d'une capacité d'accueil de 10 berceaux sera réalisé par investissement privé, la commune de La Chapelle-Saint-Ursin louant annuellement les berceaux au gestionnaire Crèche Attitude.

Cette entreprise de crèches est déjà gestionnaire de « Petit Bonum » (à côté de Novotel) où sont notamment accueillis les bébés des communes de La Chapelle-Saint-Ursin et Morthomiers ainsi que des salariés de NEXTER et MBDA.

La Chapelle-Saint-Ursin disposera donc de places plus nombreuses avec des commodités améliorées pour les parents qui auraient des aînés scolarisés à l'école maternelle voisine. Cet établissement qui portera le joli nom de « Micro Bonum » sera situé rue Parmentier, tout à côté de la maison municipale de l'enfance. Objectif : une ouverture en début d'année 2017.





L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint-Germain du Puy

Réfection de voiries

Des travaux de réfection de voirie ont été effectués sur la commune, dans les rues du Chemin vert, des Lilas et le passage de l'église. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Axiroute et financés par la commune et Bourges Plus pour la rue des Lilas.



Marmagne

Mi-temps pour les travaux de rénovation de la rue des Marais

Après plusieurs mois, le chantier d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications vient de s'achever rue des Marais grâce au soutien du Syndicat Départemental d'Énergie.

De nouveaux luminaires plus efficaces et plus économes en énergie ont été mis en place tout au long de la rue. Prochaine étape : la requalification complète de la voirie avec la création d'un trottoir accessible, la délimitation de places de stationnement et la mise en place d'un réseau d'eau pluviale. Ce sera en 2017. La rue des Marais était la dernière voirie du bourg à ne pas disposer de système de récupération d'eau pluviale.

4 BOURGES + le mag

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Plaimpied-Givaudins

Ouverture d'une classe supplémentaire.

Ce changement a été préparé durant l'été afin d'accueillir les 219 enfants scolarisés à la "Clé des Champs" de Plaimpied-Givaudins : 99 en maternelle et 120 en élémentaire.

Jusqu'alors, l'école maternelle comptait trois salles réservées à l'accueil des enfants de petite, moyenne et grande section, ainsi qu'une salle de motricité, une salle polyvalente et deux salles réservées aux services périscolaires (restauration scolaire et accueil avant et après la classe).

Une classe supplémentaire est donc ajoutée. L'école élémentaire dispose de six salles de classe.

De nombreuses activités périscolaires sont proposées : musique, tennis, informatique, pratique des échecs, jardinage...

Cet agrandissement qui souligne le dynamisme de la commune va induire l'extension de l'accueil périscolaire et de la cantine.

6 BOURGES + le mag



Morthomiers

Lotissement « Clos Catherine ».

Fin 2014, la municipalité de Morthomiers, en collaboration avec la société Amori Conseil, a initié la création d'un lotissement composé d'une quinzaine de parcelle de superficie allant de 900 m² à 1 500 m². Ces parcelles ont trouvé acquéreurs très rapidement. Aujourd'hui, moins de 2 années après, tous les pavillons sont construits et les derniers propriétaires vont s'installer d'ici la fin d'année.

L'endroit est agréable, en sortie de village tout en étant très proche des services communaux, mairie, école, salle des fêtes, structures sportives mais aussi à proximité immédiate des chemins communaux de randonnée. En fait un endroit où il fait bon vivre.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint Michel de Volangis

Ecolotissement

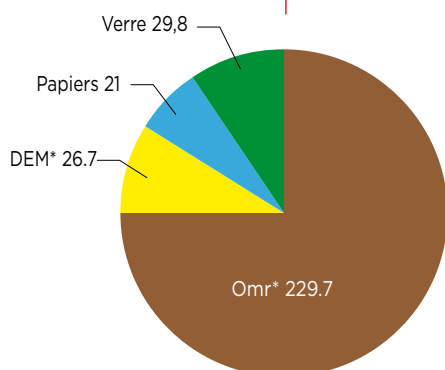
La Commune de St Michel de Volangis, réalisera dans le courant de l'année 2017 un ecolotissement, et procédera à la vente de 24 parcelles d'une contenance moyenne d'environ 850 m², en 2 tranches, au prix de 45 € TTC le m².

Pour tous renseignements, contacter la mairie au :
02 48 69 35 74

Trier, c'est déjà recycler !

Sur le territoire de Bourges Plus, en 2015, 307,2 kg de déchets par habitant ont été collectés en moyenne grâce aux bacs et aux colonnes d'apport volontaires.

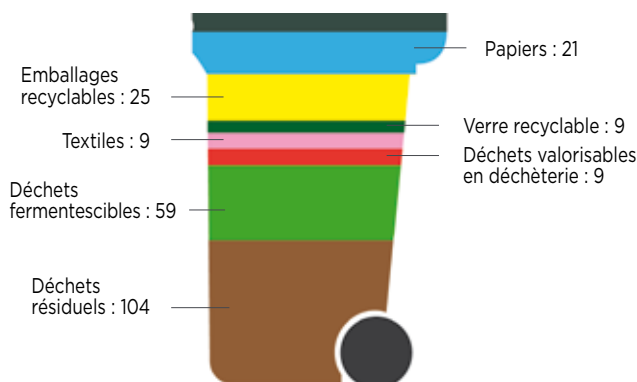
Ordures ménagères et déchets recyclables en kg/hab



Ce sont donc plus de 77 kg/hab/an de déchets recyclables qui ont été collectés grâce au geste de tri de chacun. Ces déchets sont ensuite réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits. Grâce au tri, de la matière, de l'énergie, de l'eau et de l'argent sont économisés !

Mais il reste du chemin à parcourir. En effet, en 2015, Bourges Plus a réalisé un échantillonnage des ordures ménagères résiduelles, celles que chacun met dans sa poubelle à couvercle vert.

Les déchets contenus dans notre bac vert en kg/hab



La moitié des papiers et des emballages recyclables, un quart du verre se retrouvent donc dans notre poubelle à couvercle vert et ne peuvent pas être recyclés.

Nous pouvons faire beaucoup mieux !

* DEM = déchets d'emballage ménager
* Omr = ordures ménagères résiduelles

Pour aider chacun, Bourges Plus a créé 3 sacs de précollecte. Une première collecte peut ainsi s'organiser facilement dans la maison. Ces sacs sont désormais disponibles dans les mairies et dans les locaux de Bourges Plus, 4 bd de l'Avenir à Bourges.



EMBALLAGES



TOUS LES PAPIERS



VERRES

Composter chez soi, c'est facile !

40 kg de déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, fruits et légumes abimés, ...) et 20kg de déchets verts (tontes, taille, ...) se retrouvent dans les poubelles alors qu'ils pourraient être compostés et enrichir ainsi le jardin, les jardinières de chacun.

Un processus naturel

Le compostage est un processus naturel qui permet de valoriser les matières organiques. Il suffit de respecter quelques règles simples :

- Un bon équilibre entre les matières riches en azote (les déchets alimentaires, la tonte fraîche en petite quantité, ...) et les déchets riches en carbone (les branchages, les feuilles sèches, le carton, les mouchoirs en papier, ...),
- Une aération régulière pour apporter de l'oxygène
- Patienter de 6 à 12 mois...
... et le compost est prêt à être utilisé au jardin ou dans une jardinière.

Un produit pour le jardin ou les jardinières

Il doit alors être épandu sur la terre préalablement griffée sans être enfoui. Il peut être placé autour

de massifs fleuris, au pied des arbres ou des haies et dans le potager.

Pour le rempotage de jardinières, mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terre.

En tas ou en composteur

En tas ou en composteur, peu importe, chacun peut choisir le moyen le plus adapté à sa situation :

- En tas, il n'y a aucune contrainte de volume, l'aération naturelle est souvent importante, les déchets s'humidifient par la pluie. Toutefois, le processus est plus long et la vision d'un tas n'est pas du goût de tout le monde.
- En composteur, les déchets sont à l'abri des aléas climatiques et des animaux, il ne nécessite pas beaucoup de place et le phénomène est accéléré. En contrepartie, il demande une surveillance régulière pour éviter les dérives (trop d'humidité ou pas assez) et le mélanger régulièrement.

Bourges Plus souhaite développer la pratique du compostage

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Bourges Plus va organiser des réunions publiques dans toutes les communes de l'agglomération afin de présenter les actions du programme local de prévention des déchets et les modalités pour mettre en œuvre le compostage chez soi.

En fin de réunion, les habitants intéressés

pourront venir signer la charte du compostage et repartir avec un bioseau et un mélangeur mis à disposition gratuitement par Bourges Plus pour aider à bien pratiquer le compostage.

Des réunions publiques ont lieu dans chaque commune depuis le **11 octobre 2016**.

Retrouver l'agenda complet sur notre site <http://www.agglo-bourgesplus.fr/> ou numéro vert et dans votre mairie.



BRÈVES

COLLECTES EXCEPTIONNELLES DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA CHAPELLE-SAINT-URSIN, SAINT-JUST ET TROUY

- DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES
déchets issus de produits d'entretien,
de bricolage et de jardinage

> **Samedi 30/10 à Saint-Just**

- DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

> **Samedi 22 au samedi 30 octobre**

Jours fériés

Les **mardi 1^{er} et vendredi 11 novembre et dimanche 25 décembre et 1^{er} janvier, les déchèteries de Bourges Plus seront fermées.**

La collecte des déchets sera modifiée selon le principe désormais habituel :

Pour les quartiers et communes collectés le mardi 1^{er} novembre, la collecte des déchets sera avancée au samedi précédent soit le 29 octobre.

Pour les quartiers et communes collectés le vendredi 11 novembre, la collecte des déchets sera décalée au samedi suivant soit le 12 novembre.

Les bacs sont à présenter la veille au soir afin de s'assurer de leur bonne collecte le lendemain.

Pour le centre-ville de Bourges, la collecte des emballages du mardi 1^{er} novembre sera réalisée avec celle des OM le mercredi 2 novembre en soirée.

Eaux usées : les bons gestes

L'assainissement des eaux usées s'effectue soit via la station d'épuration, ou via la fosse septique. Mais quel que soit le procédé utilisé, l'usager se doit de respecter des règles élémentaires, pour un fonctionnement efficace et pérenne des installations.



Ce n'est pas parce qu'ils sont invisibles, que les dispositifs d'assainissement n'ont pas une vie sous terre ! Qu'ils soient non collectifs ou collectifs, ces équipements nécessitent un soin particulier quant à leur utilisation et leur entretien. Les usagers équipés d'un dispositif non-collectif, en particulier la fosse septique, le savent bien, puisqu'ils se doivent, pour pouvoir profiter « en toute aisance » de leur dispositif de traitements des eaux usées, d'y porter une attention particulière et régulière. Cela passe par une discipline domestique, au quotidien, concernant le rejet de leurs eaux usées, avec contrôle et nettoyage réguliers de la fosse. Sinon... gare aux débordements et autres mauvaises surprises, aux conséquences financières et environnementales non négligeables. Mais, ce qui vaut pour le non collectif vaut aussi pour le collectif, l'utilisation des équipements en commun ne signifiant pas irresponsabilité générale. Aucune commune de Bourges Plus, raccordée sur le réseau collectif, n'est dispensée, les mauvaises habitudes des usagers ayant un impact direct sur le traitement des eaux usées et le fonctionnement des stations d'épuration. Rappelons que le traitement des eaux usées relève d'un enjeu de santé publique, écologique, collectif et sociétal... Il permet de rejeter, dans le milieu naturel, en toute sécurité sanitaire, des eaux « épurées »... Il permet aussi de « préserver » un élément indispensable à la vie, bien précieux s'il en est, l'eau.

Alain Mazé, maire d'Annoix, vice président « Politique de l'assainissement collectif et non-collectif », à Bourges Plus :

QUESTION À



« Nous disposons d'un réseau collectif plutôt en bon état mais qui, malgré un effort constant et important d'entretien, commence à vieillir. Chaque année, 15 % du réseau collectif est nettoyé, et l'inspection, grâce au système de contrôle par caméra, nous permet de faire un état de lieux précis des installations, et d'anticiper les réparations et changements d'équipements devenus nécessaires. Je rappelle, par ailleurs, que chaque année en moyenne, 2,5 millions d'euros sont consacrés à l'investissement sur le réseau et les stations. Pour que le dispositif de traitement fonctionne efficacement et le

plus longtemps possible, l'habitant doit donc se responsabiliser par une utilisation des installations collectives et non-collectives, répondant à des règles simples et élémentaires. Cette prise de conscience est évidemment importante pour le quotidien et le moment présent, mais aussi pour les années futures. La nouvelle station d'épuration, dont le lancement d'exploitation est prévu d'ici 2020, constitue notre nouveau défi en la matière, avec une capacité de traitement équivalente à 140 000 habitants (100 000 habitants avec les 7 stations aujourd'hui en fonctionnement, ndlr). Mais ce nouvel « outil » plus performant ne nous exonérera pas des bonnes pratiques, chaque utilisateur étant aussi un citoyen. »

Dans le réseau collectif, on ne jette pas ...

- les déchets solides, comme les incontournables lingettes bébé ou de nettoyage
- toute matière solide, liquide ou gazeuse, susceptible d'être la cause d'un danger pour le personnel d'exploitation ou pour les habitants d'un immeuble raccordé, ou d'être la cause de dégradation des ouvrages ou d'une gêne dans leur fonctionnement.
- les peintures, hydrocarbures, acides, produits radioactifs, carburants, lubrifiants, désherbants, engrais, insecticides
- les produits encrassant tels les boues, gravats, sable, cendres, colles, huiles, goudrons, graisses, huiles de fritures usagées
- l'effluent des fosses septiques
- le contenu des fosses fixes et les vidanges de WC chimiques,
- les ordures ménagères
- des effluents dont la quantité et la température fait passer la température de l'eau du réseau à plus de 30°C
- les eaux de vidange des piscines
- les eaux de source ou souterraines, pouvant véhiculer des bactéries

Dans les dispositifs d'assainissement non-collectifs, on ne jette pas...

- le papier journal
- les mouchoirs jetables
- le papier absorbant
- les graisses de friteuse
- l'eau de javel
- la soude caustique
- les traitements antibiotiques
- les serviettes et tampons hygiéniques
- les lingettes pour bébé
- les paquets de cigarettes et les cigarettes



Les dessous des traitements

> Traitement non collectif :

domicile du particulier, canalisations souterraines, fosse septique, dispositif d'épandage (aujourd'hui, possibilité d'installation de micro-stations d'épuration individuelles agréées, une vingtaine actuellement sur le territoire de Bourges Plus).

> Collecte et Traitement collectif :

collecte en domaine public, canalisations souterraines, poste de relèvement (mis en place pour des raisons de profondeur de réseau, de relief, de difficultés d'aménagement empêchant l'écoulement gravitaire), pompes de relèvement pour transfert, station de traitement.

> Station de traitement :

4 étapes : le prétraitement (dégrillage, tamisage des gros déchets); le traitement biologique (eaux usées traitées par les micro-organismes aérobies); le traitement des boues (décantage, déshydratation, transformation en compost normalisé pour épandage agricole) ; récupération de l'eau traitée pour rejet dans la rivière, au confluent de l'Yèvre et du Moulon (selon les normes de rejet établies par la Direction Départementale des Territoires).

Sus à la lingette !

Et hop, on tire la chasse d'eau ! Mais savez-vous que se débarrasser ainsi, au quotidien, des lingettes utilisées pour la toilette du petit dernier, peut avoir une incidence dans les réseaux ?

Ainsi, en 2015, le service d'assainissement collectif de Bourges Plus a dû réaliser, 695 interventions curatives urgentes de débouchage et 25 débouchages urgents des pompes, dans les stations de relèvement et de pompage.

Cette même année 2015, le service aura également pratiqué, sur 94 km d'infrastructures publiques, des curages préventifs, et 300 nettoyages de prévention de postes de relèvement,

là encore, pour éviter les « bouchons » intempestifs.

Et à cela, il faut ajouter, les 200 tonnes de déchets « recueillis » au niveau du dégrillage et du tamisage dans les stations, sans oublier, les 75 tonnes de sable et les 230 tonnes de graisses (rejetées de façon inappropriée dans le réseau) !

Ces différents traitements et interventions, conséquences de mauvaises pratiques domestiques, ont évidemment un coût...

un coût imputé sur la facture d'assainissement à la charge de tous les usagers de la collectivité desservis par un réseau.

Des chiffres aux tuyaux

- **3 533** abonnés à l'assainissement non collectif sur Bourges Plus, dont 780 à Bourges.
- **617** contrôles d'installations d'assainissement non collectif (existantes et nouvelles) réalisés en 2015, par le service Assainissement de Bourges Plus.
- **6** communes en assainissement non collectif sur les 16 communes de Bourges Plus.
- **425** km de réseaux d'assainissement collectif sur le territoire de Bourges Plus, dont 269 km à Bourges.
- **84** stations de pompage d'eaux usées
- **30 000** branchements (foyers raccordés et entreprises) au réseau collectif sur le territoire communautaire.
- **7** stations de traitement (Bourges, Saint-Germain-du-Puy, Marmagne, Trouy, Plaimpied, Morthomiers, Berry-Bouy).
- **3** stations de transfert (stations d'épuration transformées en stations de relèvement) : La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray (Zac César), Trouy prochainement.
- **17 000** tonnes de boues valorisées en compost agricole à la plateforme des Quatre-Vents.

Pour toute demande de renseignements sur le réseau non-collectif, composez le 0 800 897 730
Pour toute demande de renseignements sur le réseau collectif, composez le 02 48 68 96 97
ou sur verif.assainissement@agglo-bourges.fr



Corinne Suplie

maire du Subdray, vice président
« voirie, accessibilité » à Bourges Plus

Le Subdray, situé au sud-est de Bourges, compte 1 150 habitants (*). Si la commune, située en Champagne berrichonne, conserve une forte activité agricole, elle présente également une zone d'aménagement concerté (ZAC du César), avec de nombreuses activités industrielles et commerciales.

(*) - source INSEE, recensement 2013.

Le Subdray, la périphérie active

Le Subdray, commune coquette, à dix minutes de Bourges... Mais Le Subdray présente la particularité d'un visage double, celui de la campagne et celui d'une importante activité industrielle et commerciale. Les Subdréens et Subdréennes actifs travaillent pour la plupart à Bourges et sur la Zone d'aménagement concerté du César, implantée sur le territoire communal. Une part de cette population travaille au sein de la trentaine de sociétés, groupes, filiales industriels et des enseignes hôtelières et/ou de restauration du César (Carrières GSM, MBDA France, La Bovida, Établissements Joskin, Via Logistique, Société d'Études Industrielles et Thermiques, Hôtels Formule 1, Ibis, Novotel...). Au cœur du bourg, trois commerçants et artisans -ébéniste, restaurateur à La Forge, installateur de portails et fenêtres - ont aussi su trouver leur place.

Une vie scolaire et péri-scolaire suivie

Côté jeunes générations, la commune compte 96 écoliers, répartis sur les trois classes de petite, moyenne et grande sections et la classe de cours préparatoire. A noter, l'école a été équipée, lors de la rentrée 2015-2016, d'un tableau numérique, et depuis cette année, de nouveaux jeux extérieurs dans la cour. La commune entretient par ailleurs, tout au long de l'année, un lien privilégié avec le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Bourges (situé au Subdray), au travers d'échanges pédagogiques soutenus.

Un territoire bien équipé

Aujourd'hui, le Subdray dispose de nombreux équipements indispensables à l'activité éducative, sportive et de loisirs, pour un public utilisateur intergénérationnel : bibliothèque L'encre et la Plume (ouverte en 1995), 2 salles des fêtes La Grange et la Maison des clubs, 1 terrain de football, 2 courts de tennis avec éclairage, 1 plateau sportif, 1 city stade (inauguré en 2005), 1 terrain d'entraînement et de compétition de club canin, 1 terrain de pétanque... Sans oublier le complexe de la Bergerie, ouvert en 2011, où le réseau culturel

et associatif de la commune se retrouve régulièrement. Au total, une vingtaine d'associations et clubs anime la vie locale, à travers des activités régulières et/ou des fêtes et événements programmés dans l'année (carnaval, arbre de Noël, Téléthon, fête de la musique, brocante, halloween, concerts, représentations théâtrales...). Une enveloppe de 120 000 €, étalée sur trois années, sera consacrée, dès fin 2016, à la mise aux normes sur l'accessibilité de 4 sites (école, espace enfants, bibliothèque et immeuble Cochin, réservé au personnel communal).

Environnement et développement durable, causes communales

Depuis une dizaine d'années, la commune a entrepris une remarquable politique environnementale. On retiendra notamment l'opération zéro pesticides (traitement des espaces verts via des méthodes naturelles, paillage), l'arrosage maîtrisé des espaces communaux (massifs, plantations), don de graines aux habitants (incitation au fleurissement et à l'entretien des espaces publics et pas-de-portes).

Cette priorité passe aussi par la création du jardin de curé (en partenariat avec le lycée agricole de Bourges) ou l'installation d'un éclairage public à led (lotissements Les Alouettes, Le Vignou, La Margelle) avec, sur certains secteurs, un allumage par détection automatique des passages des véhicules et piétons. Le Subdray va aussi procéder, début 2017, à des travaux de réhabilitation énergétique à la Grange. Enfin, depuis 2011, le Pédibus, ramassage scolaire à pied sur deux circuits le matin, la création d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (distribution de paniers bio, le mardi à La Forge), et la tenue, chaque trimestre, face à la Bergerie, d'un marché du terroir, avec une dizaine de producteurs locaux présents, ont été mis en place.

Alors, le Subdray, une commune périphérique « à la campagne », avec l'esprit d'une petite ville ? Assurément.

Dernière nouvelle !

L'association Nature 18 va procéder en 2017 et 2018, à l'inventaire de la faune et de la flore de la commune.

Le budget 2016

4 900 000 €, dont 2 285 000 € pour la part investissements

Eric Lafabrègue, au filet

Depuis 2006, ce corrézien occupe la fonction de président du Tennis Club du Subdray. « Je me suis installé au Subdray en 2001, sur le conseil de collègues travaillant comme dans le groupe Rosières, et de suite, je me suis impliqué dans la vie associative et sportive de la commune. Je ne le regrette aucunement, car il y a une vraie qualité de vie ici, et notre club de tennis développe un esprit familial, entretenu lors de rencontres sportives et conviviales, comme les journées Tennis cool. »

Compétiteur en championnat par équipe, ce classé 30/2 est aussi membre du comité directeur du Comité départemental olympique et sportif du Cher.



Jean Taillandier, la mémoire vive

Ses amis et concitoyens l'ont surnommé la mémoire vivante du Subdray. A 88 printemps, Jean Taillandier est une figure de la commune, avec au gré des années, des fonctions cumulées de conseiller, de premier maire-adjoint (de 1977 à 1995 !), de rédacteur du bulletin municipal... mais aussi de lecteur et intervenant au sein de l'école. « Mon grand âge fait que j'ai connu la seconde Guerre Mondiale, et comme je suis un passionné d'histoire, que j'aime raconter et que la mémoire fonctionne encore, j'essaie de transmettre. » Un rôle de passeur tenu aujourd'hui dans l'association Patrimoine et Mémoire.



Béatrice Brisset, Madame l'instit'!

A la rentrée prochaine, et à 58 ans, l'heure de la retraite aura sonné pour Béatrice Brisset. Arrivée en 1993 comme directrice à l'école du Subdray, cette parisienne a accompagné des générations de petits Subdréens, « et pour la saison de 2017, j'inscrirai les enfants de mes anciens élèves ». Aussi, c'est sûrement avec un petit pincement au cœur qu'elle remettra cahiers et crayons, « car depuis toutes ces années, j'ai tissé des liens avec les collègues, les ATSEM, les personnels de la commune, les élus... j'ai apprécié de travailler ici et dans une petite structure, la preuve, je n'ai jamais demandé de mutation ! »



Notre-Dame du Subdray réhabilitée

Fermée au public depuis mai pour des raisons de sécurité, l'église Notre-Dame du Subdray va être réhabilitée en deux phases, avec un début de travaux prévu avant la fin de l'année et une finalisation, courant premier semestre 2017.

Au programme, réparation de la couverture et des trois cloches datées de 1516, 1706 et 1869, et pose d'un nouvel enduit extérieur sur l'église romane du XII^e siècle, classée depuis 1928 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Le coût total de l'opération s'élève à hauteur de 800 000 € HT (avec parmi les financeurs, la DRAC et la Région Centre Val-de-Loire). L'association subdréenne « Patrimoine et Mémoire Le Subdray » va également lancer une campagne de souscription à destination du mécénat privé et des particuliers. Pour tout renseignement, contacter la mairie du Subdray.



Une journée au cœur du développement économique

Mardi 19 juillet, Pascal Blanc, Maire de Bourges et Président de Bourges Plus et Aymar De Germy, 1^{er} Vice-Président de Bourges Plus sont partis à la rencontre de trois entreprises en plein développement : La base logistique Intermarché, les nouveaux locaux de l'entreprise Monin et l'entreprise Puigrenier. Zoom sur trois entreprises qui se développent à Bourges.

Rendez-vous était pris avec Olivier Monin, Président Directeur Général, Hervé Puigrenier, Président du conseil de direction, Bénédicte Guilleux, Responsable immobilier d'ITM entreprises et plusieurs cadres des trois entreprises, sur le chantier, toujours encore cours, de la future base logistique d'Intermarché (ITM entreprises).



Une nouvelle base de près de 70 000 m² pour Intermarché

La visite de ce chantier à mi-parcours, commentée par Mme Guilleux, a débuté par les 4 500 m² de bureaux et locaux techniques et notamment les vestiaires et les espaces destinés aux salariés.

On retiendra les volumes exceptionnels ponctués de couleurs qui offrent un espace très agréable. Poursuite de la visite dans les 41 000 m² d'entrepôts destinés aux produits secs, puis les 7 000 m² dédiés aux produits surgelés pour terminer dans les 16 500 m² de bâtiments à température dirigée positive pour les produits frais. Ce chantier débuté en août 2015, s'achèvera en décembre 2016 pour un démarrage de l'activité en février 2017. Les 198 salariés devront préparer l'expédition de 80 000 colis par jour destinés à près de 138 magasins.



Les sirops Monin s'offrent une usine flambant neuve

Il a suffi de traverser la rue pour rejoindre les 20 000 m² de la nouvelle usine en phase de finition qui compte bien booster le rendement de la production. La salle d'embouteillage pourra notamment remplir 120 000 bouteilles par heure lorsque l'ancienne avait une capacité de 18 000 bouteilles par heure. Monin exportant de plus en plus à l'étranger, les étiquettes ne sont pas les mêmes en fonction de leur destination. Autant d'étapes qui complexifient le processus de fabrication.

Cette nouvelle usine permettra une plus grande production, une plus grande capacité de stockage, des équipements modernes notamment pour les salariés qui pourront recharger leurs véhicules électriques et profiter d'équipements de sport mis à leur disposition. L'usine devrait démarrer la production à l'automne.



Puigrenier : le spécialiste des races à viande

L'entreprise Puigrenier, fondée en 1976, est implantée à Montluçon pour l'abattage et le désossage et à Bourges pour la transformation en produits élaborés. En relation directe avec les éleveurs de race à viande dans un rayon de 150 km, ils travaillent l'intégralité des carcasses. 1/3 du personnel travaillent sur le site de Bourges. Avec près de 600 animaux abattus par semaine, l'usine de transformation de Bourges arrive au bout de ses capacités. Dans ce contexte M. Puigrenier lance un programme d'investissement qui s'amorcera début 2017 pour multiplier la surface actuelle par trois et créer trente emplois supplémentaires. La qualité reconnue de leurs produits et leur capacité à innover pour s'adapter notamment au marché bio ou à la demande de carpaccio leur permettent de maintenir leur développement.

Entreprendre 2016, une journée pour construire ma boîte !

> Forum Entreprendre 2016
le 17 novembre au CFA de Bourges, de 13h à 19h

Entreprendre 2016, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher, est dédié aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise.

Les futurs entrepreneurs pourront construire sur mesure leur parcours de création ou de reprise d'entreprise, en s'appuyant sur huit étapes déclinées en ateliers, flash infos...

Des entretiens individuels avec 35 experts seront également proposés.

Retrouvez le programme et inscrivez-vous du 25 octobre au 15 novembre 2016 sur www.cher.cci.fr ou www.cma18.fr

Un focus est proposé cette année sur les jeunes qui étudient et entreprennent lors d'une conférence « J'étudie et j'entreprends », qui associera informations et témoignages.

A noter, les nouveaux entrepreneurs trouveront au sein des ateliers des thématiques qui peuvent les intéresser : les réseaux sociaux, la communication, les tableaux de bord, ...

5^{ème} anniversaire de Bourges Technopôle

Concours

Bourges Technopôle
INNOVATION - PRÉVENTION DES RISQUES - MATIÈRE

Création & Développement ENTREPRISE

Silver Économie
Nouvelles Technologies / TIC
Bâti et énergie de demain
Maîtrise des risques

Informations et inscriptions
Jusqu'au
6 novembre 2016
www.bourgestechnopole-pepiniere.com
50 000 € de dotations

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

● ANNOIX

20 novembre
randonnée pédestre

● BOURGES

10 décembre • Fin février
Photographes de nature 27^e édition



21 au 27 novembre

L'exposition « 1914-1919 / L'autre front, les femmes au travail » sera présentée dans l'espace exposition de l'Hôtel de Ville de Bourges



Cette exposition s'inscrit dans la démarche soutenue par Bourges Plus visant à assurer « l'égalité femmes-hommes »

● LA CHAPELLE SAINT URSIN

29 octobre
Soirée dansante, comite des fêtes,
salle des fêtes

5 novembre
Halloween maison de l'enfance,
salle des fêtes

11 novembre
Commémoration UNC UNC-AFN,
salle des fêtes

12 novembre
Soirée country chapellois,
salle des fêtes

13 novembre
Concours de belote pétanque chapelloise,
salle des fêtes

25 novembre
Assemblée Générale A.L.L.C cyclisme,
salle des fêtes

26 novembre
Repas A.L.L.C cyclisme, salle des fêtes

27 novembre
Fête de la saint Ursin par la paroisse,
salle des fêtes

3 décembre
Téléthon Adrenalyne, salle des fêtes

4 décembre
Thé dansant les blés d'or, salle des fêtes

17 et 18 décembre
Cross du Père Noël A.L.L.C cyclo-cross,
salle des fêtes/stade

31 décembre
Réveillon du Comite des fêtes,
salle des fêtes

5 janvier
Vœux, salle des fêtes

13 janvier
Assemblée Générale des jardiniers
chapellois, préfabriqué

14 janvier
Assemblée Générale du comité
des fêtes, préfabriqué

● MARMAGNE

8 et 9 novembre
> 10h/12h • 14h/18h
Exposition sur la 1^{ère} Guerre
mondiale Salle expo

11 novembre
Commémoration de l'Armistice

20 novembre > 15h30
Après-midi berrichon avec
les « Gâs du Berry » à la salle des fêtes

● MORTHOMIERS

1^{er} novembre
Cyclo-Cross, Prix de la Municipalité
par l'ALLC de la Chapelle Saint Ursin
section cyclisme, Salle des Fêtes

3 et 4 décembre
Tournoi de Tennis de Table de l'ATTM,
salle des Fêtes

13 janvier
Vœux de la Municipalité à la population,
salle des Fêtes

20 et 21 janvier
Cabaret Mortain, Soirée Cabaret
organisée par l'AdM, Salle des Fêtes

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

19 novembre à partir de 18h30
Apero-concert, première partie la chorale
« La Cantilène » de Vierzon et deuxième
partie Udo Pohlmann, salle polyvalente

3 décembre
Soirée organisée en faveur du Téléthon,
salle polyvalente

8 janvier
Randonnée pédestre des Tortues
de Plaimpied-Givaudins

28 janvier
Saint Blaise, 90^e anniversaire Comité
des fêtes, salle des fêtes et salle polyvalente

● LE SUBDRAY

28 octobre
Concert de jazz avec Etienne Déconfin
par l'OMSAC, La Grange

6 novembre > 16h30
Concert Classique Jeunes Talents
Grands Répertoire (gratuit par l'OMSAC)
Esther-Hélène Richard, violoncelliste,
et Melvil Chapoutot, pianiste, La Grange

12 et 13 novembre
Concours pistage du Club Canin,
stade Déserts

19 novembre
Rifles du Personnel Communal, La Grange

2 et 3 décembre
Téléthon par l'OMSAC

4 décembre > 15h
Noël des enfants, CCAS, La Grange

10 décembre
Colis des anciens, CCAS, La Grange

15 janvier 2017 > 6h/9h
Randonnées du Subdray de 9 à 30 km,
Entente des Marcheurs de Trouy, La Grange

● SAINT DOULCHARD

5 et 6 novembre
L'ADPA expose....., Domaine de Varye

5 novembre
Rifles Amicale des écoles du Paradis,
Centre Socio Culturel

11 novembre
Commémoration, Monument aux morts

11 au 20 novembre
Exposition PHIDEAS, Domaine de Varye

13 novembre
Marché fermier, Place du 8 mai

17 novembre
Thé dansant CCAS, Centre Socio Culturel

19 novembre
Dîner dansant Comité des Fêtes,
Centre Socio Culturel

21 novembre
Lecture théâtralisée "A voix haute",
Domaine de Varye

26 et 27 novembre
Salon des Créateurs Saint-Doulchard
Autrement, Centre Socio Culturel

26 novembre au 11 décembre
16^e Salon artistique, Domaine de Varye

3 décembre
Dîner dansant Centre Franco Portugais,
Centre Socio Culturel

4 décembre
Thé dansant La Salamandre,
Centre Socio Culturel

4 décembre
Marché fermier, Place du 8 mai

12 décembre
Lecture théâtralisée "A voix haute",
Domaine de Varye

17 décembre
Marché de Noël Chambre d'agriculture,
Centre Socio Culturel

31 décembre
Dîner de la Saint Sylvestre Centre Franco
Portugais, Centre Socio Culturel

31 décembre
Comité des Fêtes - Dîner de
la Saint Sylvestre, Centre de Loisirs

● SAINT GERMAIN DU PUY

Samedi 10 décembre
à partir de 14h30
Spectacle de Noël pour les enfants
« Les enfants de la fontaine
avec la compagnie du théâtre des mots

Mardi 6 et mercredi 7 décembre
Repas des aînés, organisé par le CCAS
Espace Nelson Mandela

Vendredi 16 décembre
Feu d'artifice de Noël, place de la Mairie

● SAINT MICHEL DE VOLANGIS

19 novembre
Soirée Moules frites organisée par le foyer rural

4 décembre
Bourse aux jouets organisée par Jumeaux
et Plus du 18

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

ANNOIX

janvier

ARCAÏ

janvier

BOURGES

3) Bourges Est
début novembre à mi-décembre

4) Bourges Sud

fin septembre à début novembre

LE SUBDRAY

janvier

PLAINPIED-GIVAUDINS

janvier

SAINT-DOULCHARD

fin janvier à fin février

SAINT JUST

janvier

TROUY

Janvier

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Rue Calvin renouvellement de conduite et reprise de branchements fin prévisionnelle fin octobre 2016

Rue de Lapparent renouvellement de conduite et reprise de branchements fin prévisionnelle début novembre 2016

Avenue des Dumones, rénovation de branchements, fin prévisionnelle mi-novembre

Rue Gaudine renouvellement de conduite et reprise de branchements fin prévisionnelle fin novembre 2016 puis rue Berthault.

Rue E. Renan, rénovation de branchements, fin prévisionnelle fin novembre

SAINT-DOULCHARD

Rte de Varye, rénovation de branchements de début novembre à mi-décembre rénovation du réservoir de la République

PLAINPIED-GIVAUDINS

Rue Saint Martin, rénovation de branchements de début à fin novembre

TROUY

Rues du Grand Chemin et du Champs du Puits simplification et optimisation du réseau, à partir de novembre 2016

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

Rue de Blessangis (entre le n° 20 de la voie et la rue des ALOUETTES), pose d'un nouveau collecteur et reprise des branchements particuliers

TROUY

Avenue des Anciens combattants (entre la rue du MAI et la Rue du CHATEAU GAILLARD), pose d'un collecteur d'eaux usées.

LE PENSE-BÊTE DE L'AGGLO

L'AGGLO UTILE

LE PUBLIC EST CONSULTÉ

Plan de prévention du bruit dans l'environnement

Les nuisances sonores peuvent affecter la qualité du cadre de vie des berruyers, en particulier pour ceux résidant à proximité d'une infrastructure routière fortement circulée. Les services de l'Etat ont élaboré des cartes de bruit permettant d'identifier les infrastructures routières concernées sur le territoire de la communauté d'agglomération (trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an).

A partir de ces cartes, Bourges Plus réalise un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sur les routes relevant de sa compétence. Ce plan expose la stratégie de lutte contre le bruit routier qui sera déployée par la collectivité, ainsi que les mesures visant à prévenir ou à réduire le bruit déjà prises et envisagées pour les prochaines années. Il vous est possible de consulter ce projet de plan et de faire part de vos commentaires et avis sur le site internet de Bourges Plus à l'adresse suivante :

<http://www.agglo-bourgesplus.fr/> jusqu'au 12 décembre

Programme d'actions du programme local de prévention des déchets

Bourges Plus est engagé dans un programme local de prévention des déchets (PLPD) depuis 2015 avec pour objectif de réduire de 7% les déchets ménagers dans les 5 ans à venir. L'année 2015 a permis de faire un diagnostic qui a servi de base à la constitution d'un programme d'actions. Constitué de 16 actions pour les 5 ans à venir, il a été approuvé par le conseil communautaire en juin 2016. Vous êtes aujourd'hui invités à en prendre connaissance et à formuler un avis sur ce document et les actions prévues. Il est consultable sur le site internet de l'agglomération ou dans les locaux de Bourges Plus sur les sites :

> **Foch : 23-31 boulevard Foch à Bourges**

> **Prado : 4 boulevard de l'avenir à Bourges**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI): un point sur l'avancement du projet.

• Les modalités de la concertation publique se mettent en place, les documents d'informations disponibles, un registre de recueil des observations du public ainsi que la note d'enjeux et le « porter à connaissance de l'état » est à votre disposition au sein de chaque mairie de l'agglomération. Chaque citoyen peut transmettre ses remarques, questions ou observations au maire de sa commune de résidence ou bien à Denis Poyet, Vice-Président à l'Urbanisme de Bourges PLUS/ 23-31 boulevard Foch / 18023 Bourges Cedex.

• Cette concertation publique durera pendant toute la durée du projet, jusqu'à l'arrêt du projet envisagé fin 2018.

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

URBANISME/HABITAT

Site Foch

23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 70 13
ou 02 46 08 11 13
N° Azur 0 810 200 133
habitat@agglo-bourgesplus.fr

AMÉLIORATION de L'HABITAT

avec BOURGES PLUS



Renseignez-vous

 N°Azur 0 810 200 133

PRIX APPEL LOCAL

Propriétaires, vous pouvez être aidés !
pour vos travaux de rénovation

**Attention : Prenez contact avec Bourges Plus
AVANT de démarrer vos travaux**

Communes concernées : Annoix, Arcay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Trouy, Vorly



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION